

Lévis

Navamar écartée et Teco discute

Éric Émond
Journal de Québec
20/05/2006 07h22



Le syndic chargé de vendre les Industries Davie a écarté la société montréalaise Navamar. Seule la filiale finlandaise de la multinationale Teco participe maintenant aux discussions.

Navamar avait été retenue, en février, par le syndic de faillite Thibault Van Houtte parmi les cinq propositions de relance du chantier maritime de Lévis qu'il avait reçues.

Navamar a été écartée, confirme le porte-parole du syndic, Luc Ouellet. «La compagnie n'a pas respecté les conditions de ses engagements», rappelle-t-il.

Teco est maintenant le seul joueur important dans ce dossier.

L'entreprise québécoise soutient toutefois être toujours engagée dans la possible relance de la Davie, mais elle n'occupe assurément plus le siège du conducteur.

«Il était question de Teco Management dans le plan d'affaires que nous avons déposé, dit le président de Navamar, Pierre Boisclair. Ils (Teco) ont toujours été engagés dans le dossier, mais à un moment donné, ils ont pris le lead. Ils sont devenus intéressés à l'acquisition du chantier.»

D'ici à juin

Le groupe Teco Management A.S. répare et fabrique des plates-formes maritimes. Le siège social de cette filiale du géant du même nom est situé en Norvège.

La société, dit Luc Ouellet, est une entreprise sérieuse, ce qui justifie d'ailleurs le fait que le syndic Patrice Van Houtte poursuit toujours les discussions afin de vendre les Industries Davie alors qu'un liquidateur a pourtant obtenu le mandat de vendre les équipements du chantier naval.

Plus tôt cette semaine, la Cour supérieure a rejeté une demande d'injonction de Corporate Assets, le liquidateur qui souhaitait empêcher le syndic de poursuivre ses négociations avec Teco Management.

«Le jugement n'empêchera pas la liquidation, sauf qu'il permet la poursuite des discussions, prévient Luc Ouellet. Nous en sommes aux dernières journées pour en arriver à une entente, car la liquidation doit s'amorcer en juin.»